

**COMPTE RENDU DU CENS**  
**Du 1 février 2008**

Présents : C. Barriere, F. Bernardot, F. Casse, M. Cazayous, M. Debauche, V. Repain et A. Sacuto

Le conseil des enseignements après l'évaluation des coûts en volume horaire de la nouvelle maquette des parcours de L3 a décidé à l'unanimité d'aménager dès la rentrée 2008 les enseignements des parcours de L3 dans la perspective de mettre en place le plan quadriennal 2009-2012 .

Le conseil des enseignements souhaite rencontrer Matteo Cacciari et Stéphane Dupin en charge d'Apogée pour prévoir ces aménagements. Le Conseil des enseignements fera part au CEVU de son intention d' aménagement des parcours de L3.

Il a également été décidé d'introduire en L2 au second semestre deux options d'ouverture sur les Licences Professionnelles (bio photonique et analyse des Matériaux) dès la rentrée 2008.